

Une exploitation de polyculture-élevage bovin soucieuse de son empreinte environnementale

GAEC POIRIER LIMACON – YONCQ (08)



Novembre 2025

Transition carbone

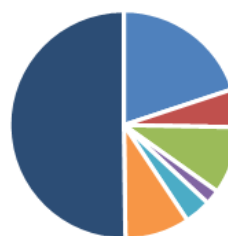
Polyculture-Élevage

Optimisation de la conduite troupeau

L'EXPLOITATION EN BREF

- 3 Unités de Main d'Œuvre : 2 associés (Xavier et Didier Percheron), et 1 salarié à temps plein
- 241 ha de SAU dont 121 ha en herbe et 120 ha en grandes cultures
- 65 vaches laitières, production de 8 000 l/VL/an
- Âge au premier vêlage : 26 mois
- Valorisation des mâles en bœufs de 30 mois
- Labellisation HVE depuis 2024

Assolement 2024



- Blé tendre
- Maïs grain
- Orge d'hiver
- Triticale
- Pois
- Maïs ensilage
- Prairies permanentes

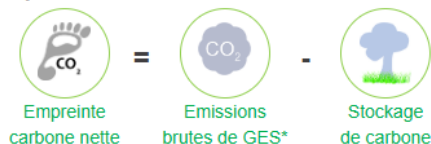
LA DÉMARCHE CARBONE DE L'EXPLOITATION

L'exploitation est aujourd'hui en vitesse de croisière au niveau de la production, et la préservation de l'environnement est devenue une nouvelle priorité de travail. L'objectif de l'agriculteur était de faire un état des lieux de l'impact carbone de son exploitation et de se projeter vers un système plus durable.

Accompagné par une conseillère technique spécialisée, l'exploitant a pu calculer le bilan carbone de la ferme, et construire un plan d'action préconisant des changements de pratiques adaptés au contexte et réalités de terrain.

L'EMPREINTE CARBONE INITIALE (2020)

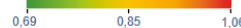
Empreinte carbone nette



Bovins lait

17% de mes émissions de GES* sont compensées par le stockage de carbone

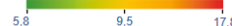
0,96 kg eq. CO₂/L lait corrigé**



Bovins viande

31% de mes émissions de GES* sont compensées par le stockage de carbone

8,7 kg eq. CO₂/kg PBV**



LES LEVIERS PRÉCONISÉS DANS LE PLAN D'ACTION BAS CARBONE :

- Réduire l'âge au premier vêlage (36 mois → 24 mois)
- Optimiser la production laitière par la gestion des fourrages et des concentrés (6 297 l/VL à 8 000 l/VL production corrigée TB/TP)
- Réflexion sur les cultures de vente (Baisse des intrants, travail sur la biodiversité du sol et son dynamisme, nouvelles techniques de travail à expérimenter)

Avec le soutien de :



Financé par :



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



Les leviers préconisés dans le plan d'action apporteraient :

- 9,38%

Sur l'empreinte nette
de l'atelier lait

- 4,60%

Sur l'empreinte nette
de l'atelier viande

+20%

De productivité
laitière

Témoignage de Xavier Percheron

Ma motivation

« Je souhaite que les activités de l'exploitation soient en accord avec les demandes sociétales en termes d'environnement et de bien-être animal. »

Ma technique

« Je suis à la recherche constante d'accompagnement et de conseils dans tous les domaines afin de réaliser les bons choix sur mon exploitation. »

Le déclic

« Le changement de laiterie et la réalisation du diagnostic carbone, nous ont permis d'avoir une idée de l'impact environnemental de l'exploitation. Nous sommes ouverts d'esprit et toujours prêts à échanger sur nos pratiques. Je me suis rendu compte que les consommateurs sont très attentifs à l'implication dans des démarches environnementales. »

Mon conseil

« Intégrer la démarche carbone permet de faire le point sur son système et ses émissions. Le diagnostic permet de mettre en avant les points positifs et négatifs de l'exploitation. Des leviers d'action sont proposés et personnalisés. Mon leitmotiv est de me remettre en cause sur tous les sujets. »

Et à l'avenir

« Nous avons d'autres projets sur la structure comme celui d'une micro-méthanisation afin continuer de réduire nos émissions de GES. Nous sommes de plus en plus attentifs à nos sols et au changement climatique. L'objectif des différents leviers actionnés sera d'aboutir à la réduction des émissions tout en préservant la rentabilité économique. »



Témoignage de la conseillère
Véronique Pettinger, Chambre
d'Agriculture des Ardennes

« Le plan d'action construit pour cette exploitation permet non seulement de réduire à terme son empreinte carbone, mais également :

- de réduire sa dépendance aux énergies fossiles (-14%)
- d'optimiser la gestion de la fertilisation, en réduisant les pertes d'azote par volatilisation et lixiviation (co-bénéfices sur la qualité de l'air et préservation des nappes phréatiques)
- de pouvoir vendre les tonnes de Gaz à Effet de Serre évités ou stockés sous forme de crédits carbone, dégageant ainsi une valorisation économique des pratiques mises en œuvre
- une prime sur la vente de céréales depuis l'entrée dans la démarche »

Vous souhaitez en découvrir plus, retrouvez toutes les publications Carbone du Programme ACSE

Véronique Pettinger

Conseillère - Service Eleveurs -
06.19.50.90.54

veronique.pettinger@ardennes.chambagri.fr

→ Ca se passe ici :